



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

100 Av. E. Mounier — 1200 BRUXELLES

AGRONOMIE

Fiches-options

VERSION 2012

REMERCIEMENTS

La FESeC remercie les membres de la commission du secteur, les conseillers pédagogiques et les nombreux enseignants qui ont enrichi ce document de leur expérience et de leur regard constructif.

La FESeC remercie enfin les personnes qui en ont effectué une relecture attentive.

AVERTISSEMENTS

Les auteurs et la FESeC ont produit cet ouvrage dans le respect des droits d'auteurs. Si toutefois, il devait y avoir une personne qui se sentait lésée, que celle-ci n'hésite pas à contacter le service production de la FESeC.

La FESeC a porté une attention toute particulière au respect de l'environnement dans l'élaboration de cet ouvrage.

Ce document respecte la nouvelle orthographe.

L'outil qui vous est présenté ici est à l'usage des professionnels (enseignants, agents PMS, directions, ...) désireux de mieux orienter et conseiller les jeunes et les familles, mais aussi à l'usage de ces jeunes et de leurs familles dans l'espoir que notre système scolaire devienne plus lisible et plus accessible.

Les informations contenues dans ce recueil sont en principe exactes à la date du 1^{er} mai 2012. Il est possible que des modifications légales et/ou internes au réseau soient apportées ultérieurement. Par ailleurs, une erreur étant toujours possible, nous remercions le lecteur attentif de nous signaler celle (s) qui nous aurai(en)t échappée (s).

La réalisation de ces fiches doit tout au travail des responsables des secteurs qualifiants à la FESeC.

Table des matières

<i>Guide de lecture</i>	4
<i>Organigramme</i>	5
<i>AGRONOMIE</i>	6
<i>AGRICULTURE et MAINTENANCE DU MATÉRIEL</i>	7
<i>HORTICULTURE et MAINTENANCE DU MATÉRIEL</i>	8
<i>AGENT (E) TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS</i>	10
<i>TECHNICIEN (NE) EN AGRICULTURE</i>	12
<i>TECHNICIEN (NE) EN HORTICULTURE</i>	14
<i>TECHNICIEN (NE) EN ENVIRONNEMENT</i>	16
<i>ASSISTANT (E) EN SOINS ANIMALIERS</i>	18
<i>OUVRIER (E) QUALIFIÉ (E) EN AGRICULTURE</i>	20
<i>OUVRIER (E) QUALIFIÉ (E) EN HORTICULTURE</i>	22

Guide de lecture

- Avertissement : la description des métiers est parfois empruntée aux « profils de formation » élaborés par le SFMQ.
- Dans les tableaux sectoriels qui suivent, il y a lieu de tenir compte de trois remarques :
 1. un passage est toujours possible du technique vers le professionnel (exemple : de 4TQ en 5PB).
De même, il y a un passage possible du professionnel vers le technique en redoublant (exemple : de 4 PB en 4 TQ).
 2. Les flèches indiquent des chemins « logiques » (l'option du 3^e degré est directement préparée par celle du 2^e degré).
Tous les autres chemins restent évidemment possibles en théorie.
 3. Les numéros qui suivent l'intitulé de chaque option sont ceux des fiches A4 que l'on trouvera plus loin.
- L'enseignement Technique de qualification et l'enseignement professionnel organisent des options groupées dans 9 secteurs.

1. Agronomie	4. Hôtellerie-Alimentation	7. Économie
2. Industrie	5. Habillement et textile	8. Services aux personnes
3. Bois-Construction	6. Arts appliqués	9. Sciences appliquées

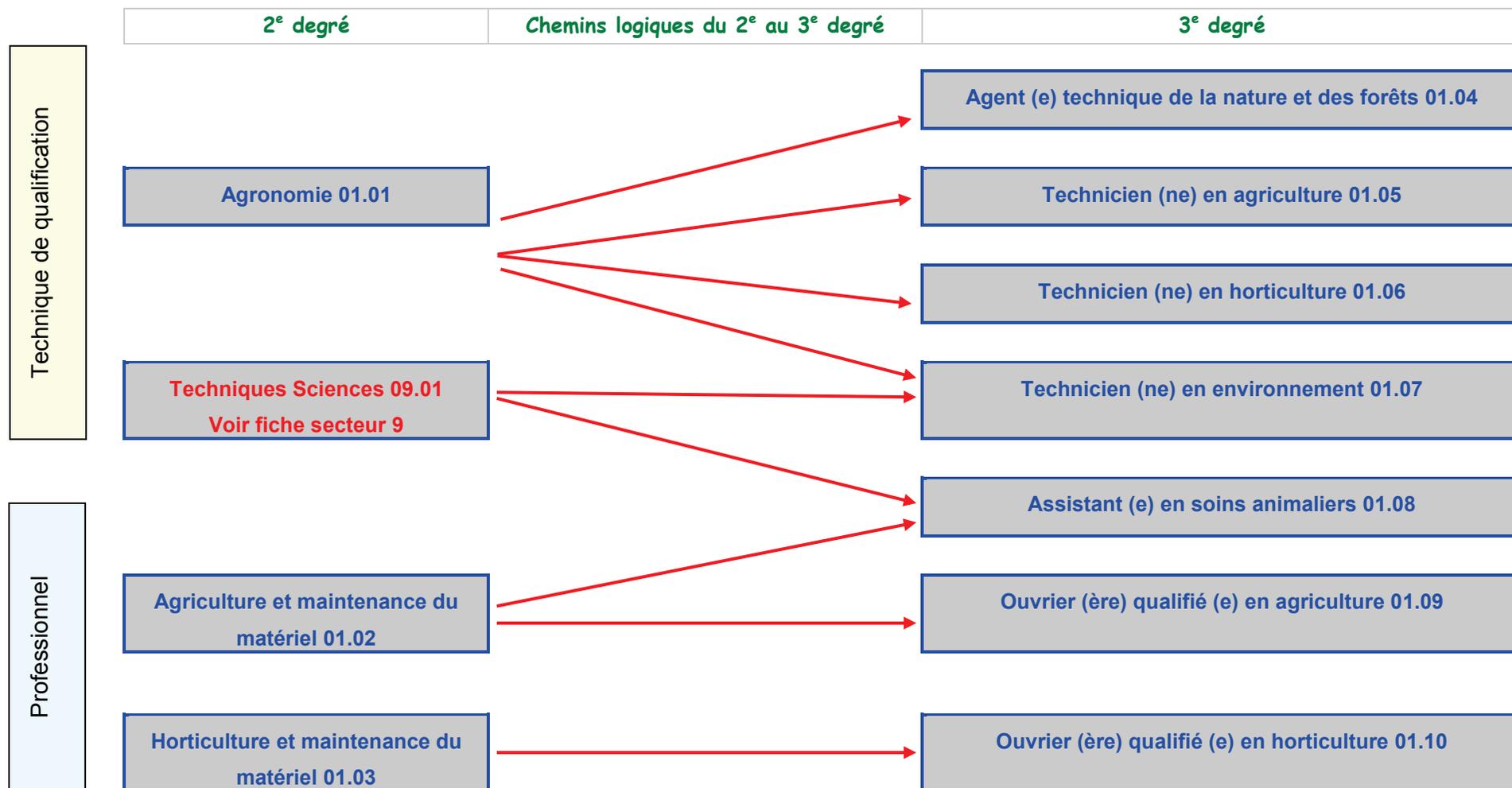
Vous trouverez dans les pages qui suivent des tableaux synoptiques des options proposées dans chacun de ces 9 secteurs.

- L'enseignement Technique de qualification et l'enseignement professionnel se distinguent par la part relative de la formation générale et de la formation technique et pratique. Sans entrer dans les détails, il faut savoir que les grilles de la FESeC prévoient les répartitions suivantes.

	Technique de qualification		Professionnel	
	2 ^e degré (3 ^e et 4 ^e années)	3 ^e degré (5 ^e et 6 ^e années)	2 ^e degré (3 ^e et 4 ^e années)	3 ^e degré (5 ^e et 6 ^e années)
Formation générale (y compris religion et éducation physique)	14 minimum	12 minimum	9	12
Formation technique et pratique	le plus souvent 16	le plus souvent 16	le plus souvent 20	le plus souvent 20
Activités au choix des établissements	0 à 4	0 à 8	0 à 7	0 à 4
Total général	30 à 36	28 à 36	29 à 36	32 à 36

- La plupart des options du 3^e degré préconisent des stages, compléments naturels et utiles de l'apprentissage en école. Ces stages non rémunérés peuvent entrer, dans une proportion à déterminer par chaque établissement, dans l'évaluation des compétences et savoirs acquis.

Organigramme



OPTION**AGRONOMIE****DEGRÉ**2^e degré Technique de qualification**FICHE 01.01****SUITES
LOGIQUES
AU 3^e DEGRÉ**

Agent (e) technique de la nature et des forêts
Technicien (ne) en agriculture
Technicien (ne) en horticulture
Technicien (ne) en environnement

GRILLE-HORAIRE

	<i>en 3^e</i>	<i>en 4^e</i>
Économie rurale	2	2
Génie rural	2	2
Agronomie	4	4
Sciences agronomiques	4	4
Travaux pratiques	4	4
Total	16	16

**OBJECTIFS DE LA
FORMATION**

Au terme du deuxième degré, les étudiants auront une formation polyvalente dans le domaine des sciences agronomiques. En effet, les formations agricoles, horticoles et sylvicoles nécessitent les mêmes bases agronomiques. Selon l'orientation ultérieure des élèves, les bases peuvent être déjà orientées par le choix des exemples et/ou par le choix de modules particuliers.

**REMARQUES
PARTICULIÈRES**

L'emploi lié à ces options exige des aptitudes particulières : supporter les activités en plein air et en toutes saisons, les charges lourdes ; manipuler des plantes (pollens), des animaux, des pesticides, ...

OPTION**AGRICULTURE et MAINTENANCE DU MATÉRIEL****DEGRÉ**2^e degré Professionnel**FICHE 01.02****SUITES
LOGIQUES
AU 3^e DEGRÉ**Ouvrier (ère) qualifié (e) en agriculture
Assistant (e) en soins animaliers**GRILLE-HORAIRE**

	en 3 ^e	en 4 ^e
Équipement agricole	2	2
Phytotechnie (agricole)	4	4
Zootechne	4	4
Travaux pratiques	8	8
Total	18	18

**OBJECTIFS DE LA
FORMATION**

En relation avec le 3^e degré de la même option, formation d'une main-d'œuvre d'exécution particulièrement qualifiée tant dans les domaines des plantes, des animaux et de l'équipement agricole.

- Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau (comportement, développement physiologique, maladies, parasites, conditions d'ambiance et d'environnement, ...).
- Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues (alimentation, aliments, reproduction, traitements, prophylaxie, produits laitiers, vente des animaux, sous-produits, ...).
- Observer l'état d'une parcelle en culture (plantes, développements, problèmes, plantes adventices, ravageurs, ...).
- Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues (préparation du sol, semis, plantations, amendements, fertilisants, luttés physiques, luttés chimiques, luttés biologiques, récolte, stockage, ...).
- Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues (entretien, maintenance, pannes et réparations, travaux simples dans l'exploitation, ...).
- Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale (préparation du matériel et des produits, économie d'effort, hygiène, sécurité, nettoyage, rangement, ...).
- Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable, agriculture biologique ; conservation et amélioration des paysages, ...).
- S'intégrer dans la vie professionnelle.

**REMARQUES
PARTICULIÈRES**

Toutes les compétences découlant du profil de formation sont mises en œuvre au 3^e degré. Afin de réaliser une formation plus complète, certaines d'entre elles sont déjà vues au 2^e degré afin d'assurer l'acquisition des bases agronomiques.

OPTION**HORTICULTURE et MAINTENANCE DU MATÉRIEL****DEGRÉ**2^e degré Professionnel**FICHE 01.03****SUITES
LOGIQUES
AU 3^e DEGRÉ**

Ouvrier (ère) qualifié (e) en horticulture

GRILLE-HORAIRE

	<i>en 3^e</i>	<i>en 4^e</i>
Équipement horticole	2	2
Horticulture	8	8
Travaux pratiques	8	8
Total	18	18

**OBJECTIFS DE LA
FORMATION**

En relation avec le 3^e degré de la même option, formation d'une main-d'œuvre d'exécution particulièrement qualifiée tant dans le domaine phytotechnique horticole que dans le secteur du génie horticole.

- Inspecter l'état d'une parcelle en culture afin de découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantations dans le respect des consignes reçues. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des cultures en cours de croissance des plantes dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à la multiplication des plantes dans le respect des consignes reçues. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Réaliser les différentes interventions sur le développement des plantes dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des consignes reçues. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des consignes reçues. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation des produits dans le respect des consignes reçues.
- Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure d'un espace vert ou d'un jardin dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation des végétaux d'ornement dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelouse dans le respect des consignes reçues.
- Assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin dans le respect des consignes reçues, des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Apprécier les conditions d'ambiance des cultures sous abris et utiliser les

différents équipements de climatisation, d'irrigation, de fertilisation conformément aux consignes reçues.

- Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de première maintenance des différents équipements en cultures sous abris dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures.
- Réaliser des travaux de réparation des équipements et des matériels dans le respect des consignes reçues.
- Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.
- Rendre compte des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.
- S'intégrer dans la vie professionnelle.
- Respecter l'environnement de son entreprise.

**REMARQUES
PARTICULIÈRES**

Toutes les compétences découlant du profil de formation sont mises en œuvre au 3^e degré. Afin de réaliser une formation plus complète, certaines d'entre elles sont déjà vues au 2^èe degré afin d'assurer l'acquisition des bases agronomiques.

OPTION**AGENT (E) TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS****DEGRÉ**3^e degré Technique de qualification**FICHE 01.04****ORIGINES LOGIQUES AU 2^e DEGRÉ**

Agronomie

7^{es} accessibles

7TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières
 7TQ Complément en diversification et aménagement d'espace rural
 7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits
 7PB Complément en productions horticoles et décoration florale
 7PB Complément en conduite d'engins forestiers

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RELATION DIRECTE**GRILLE-HORAIRE**

	<i>en 5^e</i>	<i>en 6^e</i>
Écologie forestière	4	2
Législation forestière et environnementale	1	2
Sylviculture	4	5
Génie forestier	3	0
Technologie forestière	0	3
Chasse-Pêche	2	2
Travaux pratiques	4	0
Stages et/ou Travaux pratiques	0	4
Total	18	18

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'agent (e) technique de la nature et des forêts peut travailler dans différents secteurs assez variés. Ces différents secteurs nécessitent une formation polyvalente leur permettant de s'introduire dans des domaines très vastes.

Par exemples : garde forestier du secteur privé, agent technique de la nature et des forêts, garde-chasse, garde-pêche, rédacteur à la Division Nature et Forêts du Ministère de la Région wallonne, exploitant forestier, courtier en commerce du bois, pisciculteur, gestionnaire d'une réserve naturelle, guide-nature, régisseur d'un domaine forestier, technicien de scierie, dans l'industrie et le commerce du bois, conducteur d'engins forestiers, pépiniériste, etc.

Aujourd'hui, l'agent (e) technique de la nature et des forêts, pour remplir complètement ses missions, doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables (voir ci-dessous les objectifs de la formation).

Il faut aussi signaler que l'agent (e) technique de la nature et des forêts, chargé de la surveillance et de la gestion des domaines publics est aussi, dans l'exercice de ses fonctions, officier de police judiciaire. L'agent (e) technique de la nature et des forêts, chargé de la surveillance et de la gestion des domaines privés, doit aussi maîtriser des compétences administratives et comptables liées à la gestion d'une entreprise.

Il est important aussi d'insister sur le fait que l'agent (e) technique de la nature et des forêts est un incontournable gestionnaire de l'environnement (« Plan d'environnement pour le développement durable »).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer les tâches administratives liées à sa fonction.
- Assurer les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux.
- Inspecter l'état d'un peuplement forestier afin de découvrir les problèmes qui gênent son développement.
- Maitriser la cartographie.
- Raisonner les techniques liées à la sauvegarde de la forêt et à la protection de l'environnement.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement.
- Mettre en œuvre les techniques et opérations liées au développement d'un peuplement forestier (boisement, régénération, entretien, travaux d'aménagement, ...).
- Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la production de plants forestiers.
- Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la protection des écosystèmes.
- Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion piscicole.
- Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur.
- Collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public.
- Organiser son travail, dans les conditions de sécurité optimale et de respect de l'environnement.
- Raisonner et mettre en œuvre les techniques liées au maintien opérationnel des outils, machines, ...
- Développer son entreprise.
- Gérer son entreprise.
- S'intégrer dans la vie professionnelle.
- Établir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles, ...
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

Idéalement, un 2^e degré Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences professionnelles sont vues au 3^e degré.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Métier de plein air, il faut être motivé, curieux du milieu naturel. Il faut aimer le contact avec les gens (propriétaires, promeneurs, ...). Il faut être un animateur de la forêt. Le technicien travaille souvent seul, il doit donc être autonome et doit savoir prendre des décisions.

OPTION**TECHNICIEN (NE) EN AGRICULTURE****DEGRÉ**3^e degré Technique de qualification**FICHE 01.05****ORIGINES
LOGIQUES
AU 2^e DEGRÉ**

Agronomie

7^{es} accessibles

7TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières
 7TQ Complément en diversification et aménagement d'espace rural
 7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits
 7PB Complément en élevage et gestion des troupeaux
 7PB Complément en productions agricoles
 7PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole

**ÉTUDES
SUPÉRIEURES EN
RELATION
DIRECTE****GRILLE-HORAIRE**

	<i>en 5^e</i>	<i>en 6^e</i>
Économie agricole	3	3
Génie rural (agricole)	3	3
Phytotechnie (agricole)	3	3
Zootechne	3	3
Travaux pratiques	4	4
Total	16	16

**DESCRIPTION DU
MÉTIER**

Le technicien, la technicienne en agriculture peut travailler dans différents secteurs assez variés. Il provient d'une formation polyvalente lui permettant de s'introduire dans des domaines très vastes. Par exemples :

- Agriculteur-éleveur, agriculteur-polyculteur, entrepreneur de travaux agricoles, marchand de bestiaux, ...
- Employé dans le para-agricole : chambres d'agriculture, le crédit agricole, les coopératives agricoles, le syndicalisme professionnel, les associations diverses, les centres de gestion, les stations agronomiques, les services de coopération, ...
- Technico-commercial dans le commerce des pesticides, des engrais, des aliments du bétail, du machinisme agricole, des denrées agroalimentaires, ...
- Divers secteurs liés au tourisme rural, aux pays en voie de développement, ...

Aujourd'hui, le (la) technicien (ne) en agriculture doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables. Il (elle) doit être à la fois un chef d'exploitation, le manager d'une entreprise, un technicien à la pointe de la technologie et un exécutant. Il (elle) aura la très lourde responsabilité de développer et d'adapter son exploitation à l'évolution technologique, de gérer et commercialiser ses diverses spéculations, de s'intégrer dans la société professionnelle et dans la société civile.

**OBJECTIFS DE LA
FORMATION**

- Inspecter le comportement d'un animal et d'un troupeau.
- Développer les techniques ou opérations liées à l'alimentation et au renouvellement des troupeaux.
- Développer les techniques ou opérations liées à la santé et à l'hygiène du troupeau.
- Développer les techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits et sous-produits de l'élevage selon les normes de qualité en vigueur.
- Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des élevages, des équipements et du travail.
- Inspecter l'état d'une parcelle en culture.
- Développer les différentes techniques et opérations liées à la préparation du sol, aux semis, aux plantations et aux travaux d'entretien en cours de croissance.
- Développer les différentes techniques ou opérations liées à la fertilisation.
- Développer les différentes techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des réglementations en vigueur.
- Développer les différentes techniques ou opérations liées à la récolte, au stockage des produits.
- Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.
- Développer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, ...
- Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches.
- Analyser les possibilités de création d'activités de valorisation et de diversification.
- Développer les techniques ou opérations liées à la transformation et à la conservation des produits dans le respect des normes de qualité (ISO, HACCP).
- Développer les techniques ou opérations liées à la commercialisation et au conditionnement des produits issus de la production ou des produits transformés.
- Développer les techniques ou opérations liées à une activité de tourisme.
- Rentabiliser les activités de valorisation développées sur son exploitation.
- Développer son entreprise.
- Gérer son entreprise.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).
- Établir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, ...
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

**PRÉ-REQUIS
ESSENTIELS**

Idéalement, un 2^e degré Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences professionnelles sont vues au 3^e degré.

**REMARQUES
PARTICULIÈRES**

L'emploi lié à cette option exige des aptitudes particulières : supporter les activités en plein air et en toutes saisons, les charges lourdes ; manipuler des plantes (pollens), des animaux, des pesticides, ...

OPTION**TECHNICIEN (NE) EN HORTICULTURE****DEGRÉ**3^e degré Technique de qualification**FICHE 01.06****ORIGINES
LOGIQUES
AU 2^e DEGRÉ**

Agronomie

7^{es} accessibles

7TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières
 7TQ Complément en diversification et aménagement d'espace rural
 7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits
 7PB Complément en art floral
 7PB Complément en productions horticolas et décoration florale
 7PB Complément en conduite d'engins forestiers

**ÉTUDES
SUPÉRIEURES EN
RELATION
DIRECTE****GRILLE-HORAIRE**

	<i>en 5^e</i>	<i>en 6^e</i>
Économie rurale	2	2
Génie rural	2	2
Phytotechnie horticole	8	8
Travaux pratiques	4	4
Total	16	16

**DESCRIPTION DU
MÉTIER**

L'horticulture recouvre des métiers très divers dans les secteurs de la production, de la commercialisation, de la recherche et de l'expérimentation. De plus, les préoccupations environnementales sont d'actualité.

Le technicien, la technicienne horticole peut travailler dans le secteur :

- de la production, comme pépiniériste, maraicher, arboriculteur, horticulteur ou floriculteur ;
- de la commercialisation, en jardineries, fleuristes, mais aussi dans les services en amont et en aval de la filière horticole.

Les métiers du paysage (jardins et espaces verts) et de l'aménagement de l'espace recouvrent des situations diverses :

- aménagement de grands chantiers (bordures de TGV, bordures d'autoroutes, ...)
- création de jardins, plantation et entretien des arbres d'alignement ;
- création et entretien d'espaces verts en milieu urbain, périurbain et rural ;
- création de jardins d'intérieur dans les bureaux, halls d'accueil, salons, ...
- gestion et entretien des espaces naturels, ...

Aujourd'hui, le (la) technicien (ne) en horticulture doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables. Il (elle) doit être à la fois un chef d'exploitation, un manager d'une entreprise, un technicien à la pointe de la technologie et un exécutant. Il (elle) aura la très lourde responsabilité de développer et d'adapter son exploitation à l'évolution technologique, de gérer et commercialiser ses diverses spéculations, de s'intégrer dans la société professionnelle et dans la société civile.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser le fonctionnement de l'exploitation en vue d'une coordination harmonieuse du système de production.
- Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées au processus de production ou d'aménagement d'un espace vert.
- Répondre à des demandes d'aménagement ou d'entretien d'espaces verts.
- Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées au processus de maintenance et d'entretien du matériel, des équipements, des infrastructures.
- Raisonner et programmer les calendriers des diverses opérations liées à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation des produits.
- Contrôler et assurer le suivi des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.
- Respecter l'environnement.
- Donner une bonne image de marque de son entreprise.
- Développer les techniques ou opérations liées à la manipulation, à la transformation et à la conservation des produits de la production dans le respect des normes de qualité.
- Effectuer toutes les fonctions et activités dévolues à « l'ouvrier (ère) qualifié (e) en horticulture ».
- Développer son entreprise.
- Gérer son entreprise.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable).
- Établir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, professionnelles et économiques, et participer à leurs fonctionnements.
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

Idéalement, un 2^e degré Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences professionnelles sont vues au 3^e degré.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Métiers de plein air, soins dans la manipulation des plantes, position de travail parfois difficile, charges lourdes, tâches répétitives, pollens, produits toxiques, ...

OPTION**TECHNICIEN (NE) EN ENVIRONNEMENT****DEGRÉ**3^e degré Technique de qualification**FICHE 01.07****ORIGINES
LOGIQUES
AU 2^e DEGRÉ**Agronomie
Techniques Sciences**7^{es} accessibles**7TQ Gestionnaire des ressources naturelles et forestières
7TQ Complément en diversification et aménagement d'espace rural
7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits**ÉTUDES
SUPÉRIEURES EN
RELATION
DIRECTE****GRILLE-HORAIRE**

	en 5 ^e	en 6 ^e
Écologie	4	0
Techniques de l'environnement	4	4
Aménagement et gestion des espaces ruraux et urbains	2	4
Laboratoire d'écologie	4	4
Activités d'insertion professionnelle	2	4
Total	16	16

**DESCRIPTION DU
MÉTIER**

Le technicien, la technicienne en environnement peut travailler dans différents secteurs assez variés. Ces différents secteurs nécessitent une formation polyvalente lui permettant de s'introduire dans des domaines très vastes.

Les quatre axes suivants ont été reconnus par la CCPQ :

- la protection et la gestion des espaces verts urbains et ruraux au sens large ;
- la gestion des déchets ;
- la surveillance des eaux, en ce comprise la collecte des échantillons ;
- l'assistance aux conseillers en environnement.

Le métier s'inscrit dans la perspective de la stratégie du développement durable et du souci d'une meilleure qualité de vie.

Le (la) technicien (ne) en environnement exerce une fonction relais entre, d'une part, les concepteurs, possédant une formation de niveau supérieur, universitaire ou non et, d'autre part, les équipes de terrain (écocantonniers, ouvriers, jardiniers, ...), responsables de l'exécution. Ils peuvent exercer la direction des équipes de terrain. Ils participent ainsi à la mise en œuvre d'une gestion dont ils ne sont pas nécessairement les initiateurs. Ils peuvent, au stade de la prise d'échantillons et de l'établissement de relevés, effectuer un premier diagnostic de terrain. Dans cette perspective, ils se réfèrent aux législations en vigueur en veillant à leur application. Ils auront le souci permanent de prendre conseil et de se référer aux personnes ressources.

Il exerce donc une fonction essentiellement polyvalente, qui exclut les visions trop exclusivement sectorielles du domaine.

Les emplois correspondants se situent essentiellement dans le secteur public et le monde associatif. À l'avenir, sans doute, il y aura des emplois dans le secteur industriel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les bases de l'écologie et de la protection de l'environnement.
- Participer à l'application des techniques de gestion de l'environnement.
- Participer à la gestion de la matière vivante.
- Participer à la gestion des espaces dits « naturels ».
- Participer à la gestion de l'espace rural et urbain.
- Participer à l'amélioration de la qualité de la vie.
- Informer et sensibiliser en matière d'environnement.
- S'intégrer dans la vie professionnelle.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

REMARQUES PARTICULIÈRES

Le (la) technicien (ne) en environnement doit posséder une capacité d'écoute, de reformulation et de communication adaptée à l'environnement dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions. C'est aussi un métier de plein air, il faut être motivé et curieux du milieu naturel.

OPTION**ASSISTANT (E) EN SOINS ANIMALIERS****DEGRÉ**3^e degré Professionnel**FICHE 01.08****ORIGINES LOGIQUES AU 2^e DEGRÉ**Agriculture et maintenance du matériel
Techniques Sciences**7^{es} accessibles**

7PB Complément en élevage et gestion des troupeaux

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RELATION DIRECTE**GRILLE-HORAIRE**

	en 5 ^e	en 6 ^e
Soins animaliers	8	8
Technologie animalière	4	4
Activités d'insertion professionnelle	8	8
Total	20	20

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'assistant (e) en soins animaliers assure les soins journaliers et le bien-être d'un ensemble d'animaux domestiques en captivité.

Il (elle) utilise les techniques appropriées et conseille dans le respect de la législation en vigueur et de l'éthique.

Cependant, en aucun cas, il (elle) ne pourra interférer avec les pratiques liées à des actes vétérinaires.

Ce métier s'intègre dans des domaines d'activités tels que les élevages, les refuges, les parcs animaliers, les commerces spécifiques, les cliniques vétérinaires, ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au terme de la 6^e année, l'élève sera capable :

- d'adapter le logement de l'animal en tenant compte de son bien-être ;
- de prodiguer des soins aux animaux ;
- de gérer l'alimentation et l'abreuvement d'un animal ;
- de gérer un cycle de reproduction ;
- de respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement dans le chef du travailleur ;
- de s'intégrer dans la vie professionnelle ;
- de gérer l'administratif.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

Idéalement, un 2^e degré du secteur Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences professionnelles sont vues au 3^e degré.

**REMARQUES
PARTICULIÈRES**

Métier polyvalent nécessitant un bon sens de l'observation, du sang-froid, de la rigueur et de la précision, de la patience ainsi qu'un sens aigu de la communication.

Cette profession exige une bonne santé (pas d'allergie aux animaux et aux produits chimiques)

OPTION**OUVRIER (E) QUALIFIÉ (E) EN AGRICULTURE****DEGRÉ**3^e degré Professionnel**FICHE 01.09****ORIGINES LOGIQUES AU 2^e DEGRÉ**

Agriculture et maintenance du matériel

7^{es} accessibles

7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits

7PB Complément en élevage et gestion des troupeaux

7PB Complément en productions agricoles

7PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RELATION DIRECTE**GRILLE-HORAIRE**

	<i>en 5^e</i>	<i>en 6^e</i>
Économie agricole	2	2
Équipement agricole	2	2
Phytotechnie (agricole)	3	3
Zootechne	3	3
Travaux pratiques	8	8
Total	18	18

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'ouvrier (e) qualifié (e) en agriculture peut travailler dans différents secteurs assez variés. Par exemples :

- Agriculteur-éleveur, agriculteur-polyculteur, ouvrier (e) qualifié (e) dans une entreprise de travaux agricoles, marchand de bestiaux, ...
- Ouvrier (e) qualifié (e) dans le para-agricole : chambres d'agriculture, le crédit agricole, les coopératives, le syndicalisme professionnel, les associations diverses, les centres de gestion, les stations agronomiques, ...
- Ouvrier (e) qualifié (e) dans le commerce des pesticides, des engrais, des aliments du bétail, du machinisme agricole, ...
- Divers secteurs liés au tourisme rural, aux pays en voie de développement.

Aujourd'hui, l'ouvrier (e) qualifié (e) en agriculture doit maîtriser des compétences scientifiques, techniques, commerciales, comptables. Il (elle) doit être un (e) exécutant (e) à la pointe de l'évolution technologique, et parfois après quelques années de métier un chef d'exploitation agricole. Il (elle) aura à cœur aussi de s'intégrer dans la société professionnelle et dans la société civile.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Observer le comportement d'un animal et d'un troupeau.
- Appliquer les techniques ou opérations liées aux productions animales dans le respect des consignes reçues.
- Observer l'état d'une parcelle en culture.
- Appliquer les différentes techniques et opérations liées aux productions végétales dans le respect des consignes reçues.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel et au fonctionnement optimal des outils, machines, matériels et bâtiments agricoles dans le respect des consignes reçues.
- Organiser son travail dans le respect des consignes reçues et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement (recommandations pour un développement durable).
- S'intégrer dans la vie professionnelle.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

Idéalement, un 2^e degré du secteur Agronomie, mais toutes les compétences sont vues au 3^e degré malgré le fait que certaines sont mises en route au 2^e degré.

REMARQUES PARTICULIÈRES

L'emploi lié à cette option exige des aptitudes particulières : supporter les activités en plein air et en toutes saisons, les charges lourdes ; manipuler des plantes (pollens), des animaux, des pesticides, ...

OPTION**OUVRIER (E) QUALIFIÉ (E) EN HORTICULTURE****DEGRÉ**3^e degré Professionnel**FICHE 01.10****ORIGINES LOGIQUES AU 2^e DEGRÉ**

Horticulture et maintenance du matériel

7^{es} accessibles

7PB Complément en diversification des productions et transformations des produits

7PB Complément en art floral

7PB Complément en productions horticole et décoration florale

7PB Complément en mécanique agricole et/ou horticole

7PB Complément en conduite d'engins forestiers

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RELATION DIRECTE**GRILLE-HORAIRE**

	<i>en 5^e</i>	<i>en 6^e</i>
Économie horticole	2	2
Équipement horticole	2	2
Horticulture	6	6
Travaux pratiques	8	8
Total	18	18

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'horticulture recouvre des métiers très divers dans les secteurs de la production, de la commercialisation, de la recherche et de l'expérimentation. De plus, les préoccupations environnementales sont d'actualité.

L'ouvrier (e) qualifié (e) en horticulture peut travailler dans le secteur :

- de la production, chez un pépiniériste, un maraicher, un arboriculteur, un horticulteur ou un floriculteur ;
- de la commercialisation, en jardinerie, fleuristes, mais aussi dans les services en amont et en aval de la filière horticole.

Les métiers du paysage (jardins et espaces verts) et de l'aménagement de l'espace recouvrent des situations diverses :

- aménagement de grands chantiers (bordures de TGV, bordures d'autoroutes, ...) ;
- création de jardins, plantation et entretien des arbres d'alignement ;
- création et entretien d'espaces verts en milieu urbain, périurbain et rural ;
- création de jardins d'intérieur dans les bureaux, halls d'accueil, salons, ...
- gestion et entretien des espaces naturels, ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Compétences du profil de formation de l'ouvrier (e) qualifié (e) en horticulture.

- Inspecter l'état d'une parcelle en culture afin de découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis, aux plantations. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des cultures en cours de croissance des plantes dans le respect des consignes reçues.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à la multiplication des plantes. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser les différentes interventions sur le développement des plantes.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux. Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol.
- Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation des produits.
- Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure d'un espace vert ou d'un jardin.
- Mettre en œuvre les techniques de plantation des végétaux d'ornement.
- Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelouse.
- Assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin, des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Apprécier les conditions d'ambiance des cultures sous abris et utiliser les différents équipements de climatisation, d'irrigation, de fertilisation.
- Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de première maintenance des différents équipements en cultures sous abris.
- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures.
- Réaliser des travaux de réparation des équipements et des matériels.
- Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale.
- Rendre compte des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail.
- S'intégrer dans la vie professionnelle.
- Respecter l'environnement de son entreprise.

PRÉ-REQUIS ESSENTIELS

Idéalement, un 2^e degré du secteur Agronomie donnant les bases agronomiques, mais toutes les compétences professionnelles sont vues au 3^e degré.

REMARQUES PARTICULIÈRES

Métiers de plein air, soins dans la manipulation des plantes, position de travail parfois difficile, charges lourdes, tâches répétitives, pollens, produits toxiques, ...

